



Fiche d'adhésion 2019

Association Nature Comminges

(Loi 1901 – Agréée Protection de la Nature & du Cadre de Vie)

Maison des Associations 51, Rue du Pradet

31800 SAINT-GAUDENS

N° SIRET : 48939585500013

Adresse courriel : contact@nature-comminges.asso.fr

Site internet : www.nature-comminges.asso.fr

Nom : Prénom :

Adresse

.....

.....

N° de téléphone :

Votre email : si vous en avez un.

Nature Comminges vous invite également à visiter son site indiqué ci-dessus.

Je verse une **cotisation** Indiquez la somme versée ! de membre actif

(*)..... X € de membre bienfaiteur de

plus de 30 € (*)..... X € J'effectue un don au bénéfice d'ANC

..... X € Je souhaite recevoir un reçu de versement de

ma cotisation ou don X oui X non

Je renvoie ce coupon accompagné de mon règlement (cochez la case correspondante) l'ordre de l'Association Nature Comminges à

Nature Comminges 51, rue du Pradet 31800 Saint Gaudens

(*) cotisation fixée à l'assemblée générale du 23/04/16 à

: 20€ pour la cotisation adulte,

8 € pour les étudiants et les chômeurs,

10 € par membre adulte d'une même famille (conjoint et jeunes de plus de 18 ans vivant sous le même toit) étant entendu qu'un adulte au moins paye une cotisation entière de 20 €,

5 € pour les enfants et les adolescents de – de 18 ans.

L'Association Nature Comminges rappelle à tous les adhérents qu'elle se réunit CHAQUE DERNIER VENDREDI DU MOIS à 20 h à la MAISON DES ASSOCIATIONS située au 51, Rue du Pradet à St Gaudens (si la porte est fermée sonnez quelques secondes).

Le collège est constitué de :

Guillaume Castaing

Françoise Lombard Farille

François Pellissa

Jean-Claude Dubernard

Jean-Michel Pouyfourcat

Monique Pouyfourcat

Marie David

Joël Duvernay

Si vous ne pouvez participer à la vie de l'association en prenant part à l'une des commissions de l'Association, vous pouvez malgré tout lui apporter votre soutien, tant moral que financier.

Nous vous serions également reconnaissants de bien vouloir en parler autour de vous afin de recruter de nouveaux adhérents : vous accompliriez ainsi une bonne action en faveur de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.